

RAPPORT D'EXPERTISE

Démographie générale et des populations de scolaires et
sénieurs pour le périmètre du district de la Sarine, Canton de
Fribourg

Etude menée sur mandat de

L'Association du Cycle d'orientation de Sarine-Campagne
et du Haut-Lac français (COSAHL)

version provisoire de novembre 2022

Abram Pointet

Kerria Grize

MICROGIS

Mandant

Association du Cycle d'orientation de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COSAHL)

Avec la participation du Réseau Santé de la Sarine (RSS) et de la Ville de Fribourg

Personnes de contact

Frédéric Repond, Administrateur

Martin Rossier, Responsable finances

Analyse et rédaction

Abram Pointet

Kerria Grize

MICROGIS SA

Rue des Jordils 40

1025 St-Sulpice

021 691 7717

www.microgis.ch

INTRODUCTION

Suite à deux études complémentaires de démographie scolaire sur les périmètres des cycles d'orientation (CO) de Sarine-Ouest et du Gibloux, un intérêt pour une extension à l'entier du territoire des 28 communes de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (COSAHL) a été manifesté. Parallèlement à cette première thématique, la fenêtre des âges considérés est également étendue pour couvrir la problématique des séniors à l'échelle des 26 communes du district de la Sarine. L'Association souhaite ainsi disposer d'un soutien dans l'identification des enjeux relatifs aux effectifs scolaires secondaires et séniors attendus pour les prochaines années afin d'asseoir la stratégie de planification des infrastructures.

Le présent rapport entend répondre à ces demandes en détaillant les différents aspects de la problématique, à savoir la mise en place de scénarios de démographie scolaire secondaire et séniors sur la période 2020-2040 à l'échelle des périmètres concernés ; ainsi que le dimensionnement et la lecture critique de ces effectifs de populations cibles et des enjeux associés à leurs évolutions respectives.

APPROCHE METHODOLOGIQUE

Données utilisées

La présente étude se base sur la statistique de la population et des ménages (STATPOP), qui fait partie du système de recensement annuel de la population effectué par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le relevé structurel (RS), qui est réalisé sur un échantillon important de la population, permet d'apporter les informations nécessaires à la fois sur la migration de la population et sur les taux d'activité des parents au sein des familles. Les logements du périmètre sont pour leur part identifiés grâce au registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL). Finalement, les données générales de projections démographiques MICROGIS à l'échelle des localités de Suisse sont contextualisées pour l'occasion dans les contraintes de développement territorial des communes concernées.

Secteurs d'étude

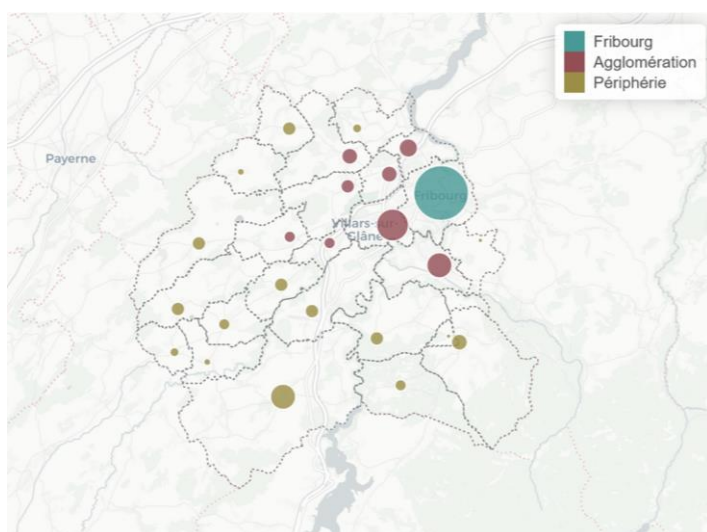


Figure 1 Périmètre d'étude et sous-secteurs du district (la taille des cercles correspond à la population totale par communes).

Pour les besoins de la partie diagnostic démographique de l'étude, le périmètre complet des 26 communes du district de la Sarine est subdivisé en 3 sous-périmètres aux comportements démographiques distincts : le **secteur périphérie** (Autigny, Chénens, Cottens, Ferpicloz, Grolley, Neyruz, Pierrafortscha, Ponthaux, Le Mouret, Treyvaux, Villarsel-sur-Marly, Hauterive, La Brillaz, La Sonnaz, Gibloux, Prez, Bois-d'Amont) ; le **secteur agglomération** (Avry, Belfaux, Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran, Villars-sur-Glâne) ; le **secteur Fribourg** (Fribourg). De plus, la commune de Fribourg est divisées en 12 quartiers statistiques.

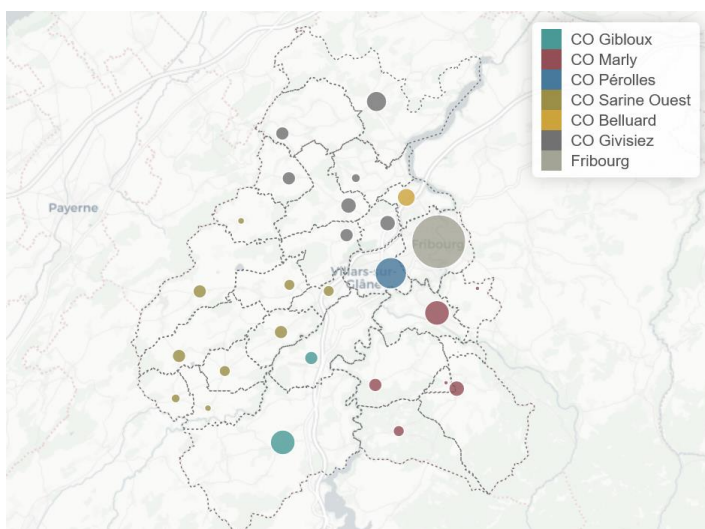


Figure 2 Périmètre d'étude et sous-secteurs de la COSAHL (la taille des cercles correspond à la population totale par communes).

Misery-Courtion) ; **CO Marly** (Ferpicloz, Marly, Pierrafortscha, Le Mouret, Treyvaux, Villarsel-sur-Marly, Bois-d'Amont) ; **CO Gibloux** (Gibloux, Hauterive, Chénens, Autigny, Cottens) ; **CO Sarine Ouest** (Ponthaux, Prez, Avry, Matran, La Brillaz, Neyruz). Les effectifs de la ville de Fribourg et de la DOSF font l'objet d'une analyse ad hoc, c'est pourquoi cette dernière ainsi que le CO de Jolimont n'apparaissent pas sur la carte des périmètres d'étude futurs.

Dans le cas des effectifs d'élèves des cycles d'orientation, le périmètre global s'étend aux 28 communes de la COSAHL en incluant les communes du district du Lac que sont Courtepin et Misery-Courtion. Dans sa vision prospective, l'étude prend en compte l'ouverture du nouveau CO de Givisiez ainsi que le basculement potentiel de certaines communes de Sarine Ouest vers le Gibloux. Les 28 communes sont ainsi réparties en 6 sous-périmètres correspondants aux différents cycles d'orientation (CO) : CO Péroilles (Villars-sur-Glâne) ; **CO Belluard** (Granges-Paccot) ; **CO Givisiez** (Corminboeuf, Givisiez, Belfaux, Grolley, La Sonnaz, Courtepin,

Bilan de la situation actuelle

L'analyse démographique s'attache dans un premier temps à quantifier les effets des leviers principaux d'évolution des effectifs de populations cibles dans le périmètre. Ces leviers sont les naissances, les flux migratoires internes et externes au district, le vieillissement de la population et la mortalité.

Identification de l'évolution des besoins

La confrontation de ces premiers résultats au développement potentiel du bâti dans la commune permet dans un deuxième temps d'identifier d'éventuelles contraintes à l'évolution tendancielle observée. Tenir compte des typologies de ménages en présence, de leur évolution et des spécificités de la migration permet d'établir les projections des effectifs futurs au sein du périmètre.

Confrontation de l'offre infrastructurelle à la demande pressentie

Dans un troisième temps, l'analyse se concentre sur l'identification des populations-cibles. Cela implique pour une part la conversion du nombre d'enfants en nombre d'élèves du secondaire scolarisés à l'école ordinaire publique tenant compte principalement des phénomènes qui peuvent impliquer des différences entre ces deux notions, à savoir la scolarisation en institution privée ou spécialisée d'une part et le redoublement ou retard d'autre part. De plus, les principes d'encadrement propre au système scolaire fribourgeois et qui ont une incidence sur les effectifs à considérer dans le dimensionnement des infrastructures est pris en compte dans le but d'affiner les effectifs pressentis. Cela implique également la conversion des effectifs pressentis de seniors en potentiels bénéficiaires futurs des prestations d'aide et de soins à domicile et des places en EMS.

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

Evolution générale de la population

Le district de la Sarine a connu une croissance relativement constante depuis les années 1980, puis un tassement dès le début des années 2010.

Ce constat cache des évolutions variables selon les secteurs, à l'image de l'érosion démographique récente enregistrée sur la commune de Fribourg. Plus globalement, les sous-périmètres ont suivi une évolution asynchrone, mais connaissent la même tendance à la baisse de la pression, plus ou moins marquée, sur la dernière décennie.

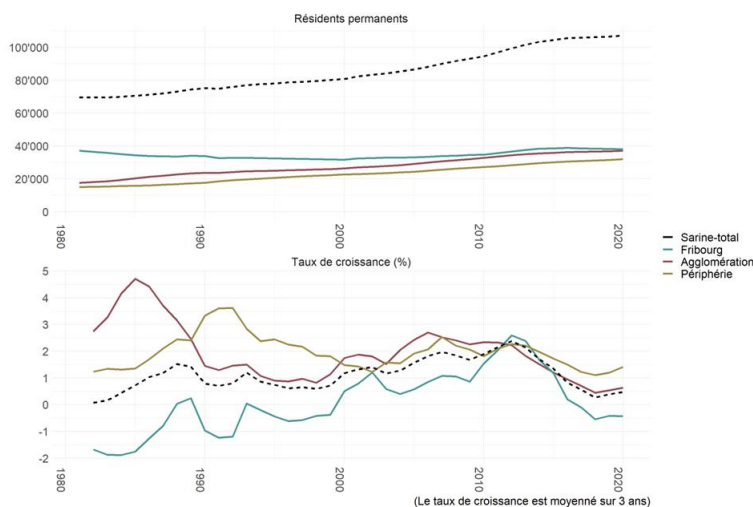


Figure 3 Evolution de la population (figure du haut) et taux de croissance annuel moyenné sur 3 ans (figure du bas) au sein du district.

Cette dernière est caractérisée par un taux de croissance de +0.6% en 2020, niveau relativement bas en comparaison cantonale (+1.2% annuel). En conséquence, la population du district a atteint les 107'158 habitants en 2020.

A noter que le taux de croissance annuel de la population consolidé sur les 5 dernières années (+0.5%) est bien inférieur à celui du logement (+1.5%) observé sur la même période. Ceci met en évidence d'une part que la pression démographique sur le périmètre n'est plus si soutenue, puisque le logement ne trouve pas directement preneur. D'autre part, la croissance du parc de logements n'explique pas entièrement tous les phénomènes de migration vus après.

Cette première lecture de la démographie du district doit nous rendre attentifs à deux mécanismes complémentaires, à savoir une augmentation de la population totale à l'échelle du périmètre et une migration de familles à destination du périmètre qui n'est que partiellement soutenue par la dynamique du logement. Les tendances d'évolution de la population sont néanmoins assez différentes à l'intérieur même du périmètre du district, ce qui doit également être pris en considération dans la suite de l'analyse.

Structure démographique

L'évolution récente de la structure par âge de la population du périmètre met en évidence un renforcement de la part des jeunes actifs (20 à 39 ans) ^[1], ce qui laisse supposer également un renforcement du taux de natalité et donc des naissances à moyen terme (10 ans). Ce phénomène récent est très marqué au sein des communes de la périphérie et semble mettre au jour une évolution plus profonde de la structure démographique au sein des aires périurbaines. Le phénomène de migration de ménages de jeunes actifs vers les communes périphériques ne se limite pas au district et est observé sur l'ensemble du Moyen pays romand. La ville de Fribourg quant à elle présente une part importante de jeunes actifs qui viennent s'y installer pour des raisons d'emploi et de formation.

De plus, un glissement de la courbe au-delà de 60 ans ^[2] indique un vieillissement global de la population, mais un phénomène de migration d'actifs plus âgés et de jeunes retraités semble également se dessiner, ce qui vient minimiser l'impact du vieillissement de la population. Ce double constat n'a pas d'impact structurel direct sur les effectifs d'enfants mais permet de s'attendre à une libération de grands logements à long terme. En revanche, les effectifs futurs de séniors sont directement impactés par ces effets observés.

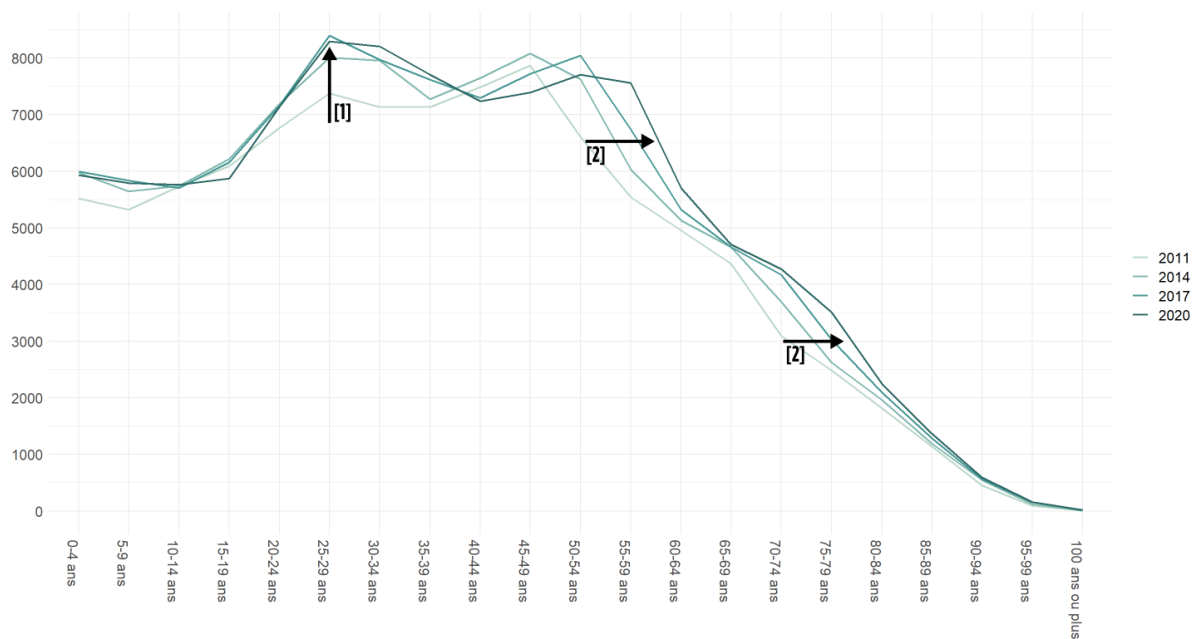
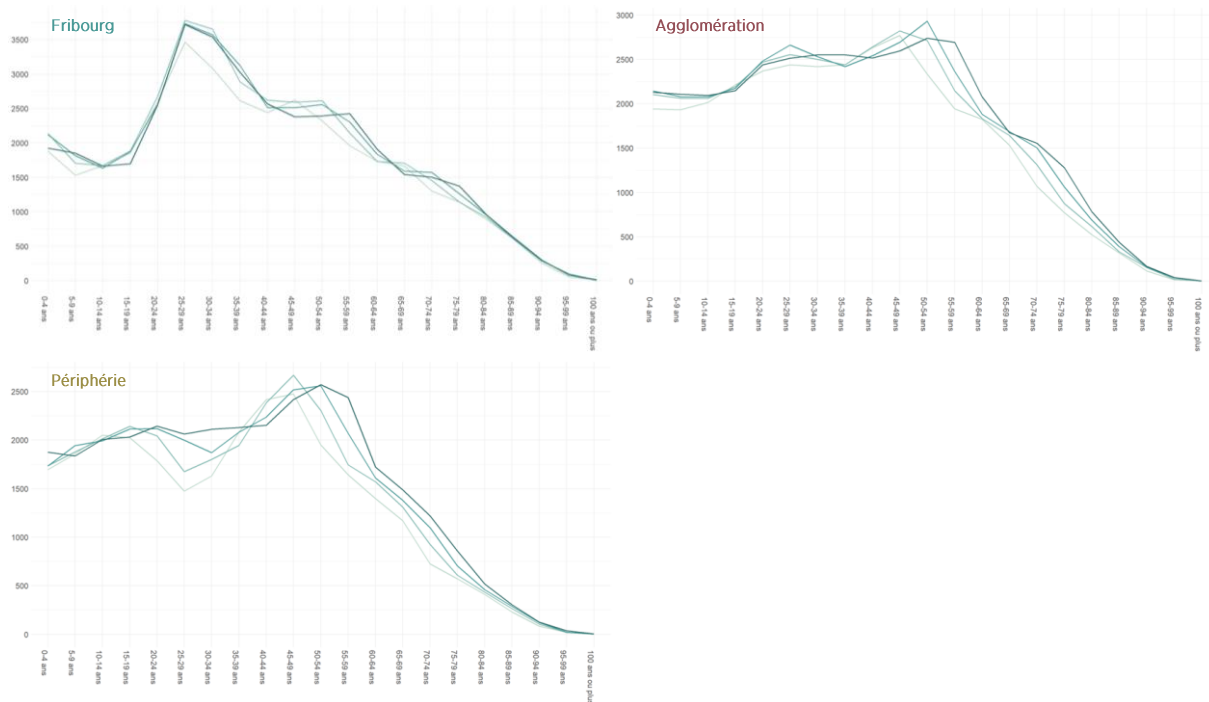


Figure 4 haut – Pyramide des âges de la population du district et son évolution sur les 10 dernières années ; bas – Comparaison de la pyramide des âges pour les secteurs Fribourg, agglomération et périphérie (l'échelle varie entre les différents graphiques).



L'âge moyen de la population du district présente une évolution qui vient soutenir ces premières observations. Si de manière générale l'âge moyen est en augmentation dans le périmètre comme le montre le graphique ci-contre, la ville de Fribourg présente un âge moyen haut mais relativement constant. Cela résulte d'une structure démographique à la fois plus ancienne et plus stable, soutenue par l'arrivée de jeunes et la tendance pour une part des retraités à quitter la ville. Les communes d'agglomération et de sa périphérie présentent une hausse constante et marquée de l'âge moyen. Celle-ci est directement liée au renforcement de la part de population plus âgée par rapport à celle d'enfants. La

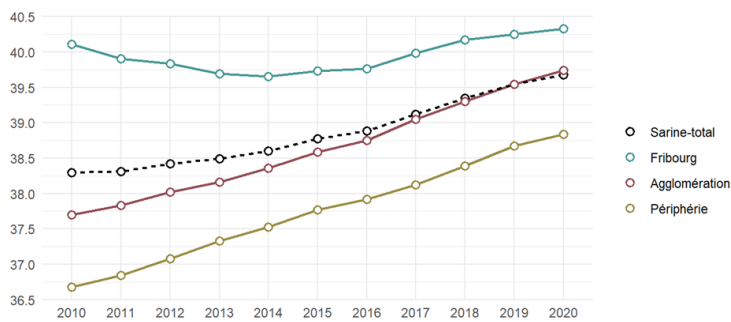


Figure 5 Evolution de l'âge moyen de la population du district.

relative jeunesse de la structure démographique des aires périurbaines est à l'origine de ce constat. Le renforcement en question explique ainsi l'âge moyen de 39.7 ans atteint par les habitants du district en 2020, semblable à la moyenne cantonale de 39.8 ans.

Cette lecture de la structure démographique du district nous invite à ne pas négliger le caractère familial toujours bien présent au sein de la population sarinoise. Un second élément à prendre en compte est l'augmentation de la part de jeunes adultes qui constituent le socle des familles de demain. Cela aura un effet vraisemblablement sur les naissances et donc à terme sur les effectifs d'enfants en âge préscolaire et scolaire. De plus, il est important d'intégrer l'effet de vieillissement spécifique à certaines régions dans les évolutions futures de la population de séniors.

Evolution des naissances

Les naissances au sein du périmètre du district présentent une évolution par phases, d'abord en augmentation entre 2003 et 2015 puis stabilisée autour des 1'200 unités par an sur les cinq dernières années, comme le met en avant le graphique du haut ci-contre. La succession de hausses et de baisses progressives fait varier les effectifs d'enfants d'une année à l'autre, ce qui a un impact sur la stabilité des volées scolaires. Au-delà de l'évolution des naissances, le taux de natalité qui rapporte les naissances à la population totale enregistre une lente érosion pour atteindre les 11‰ en 2020. Ceci correspond toutefois à une natalité soutenue en comparaison nationale.

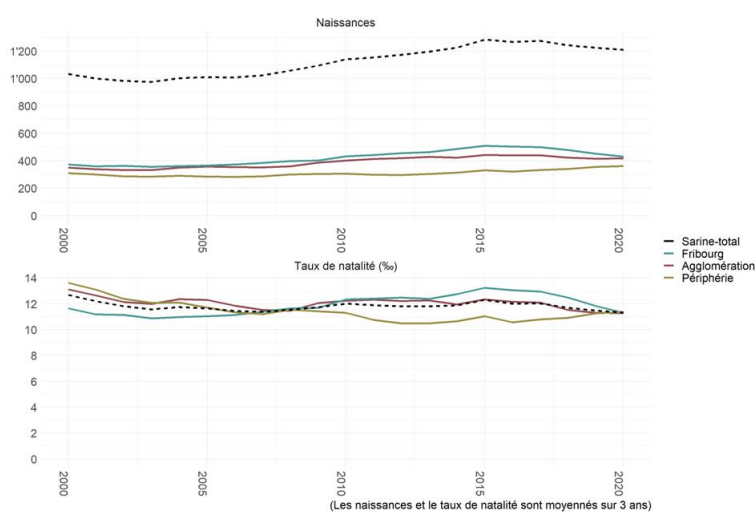


Figure 6 Evolution des naissances (figure du haut) et du taux de natalité (figure du bas) du district.

Cette double lecture des naissances à travers leur nombre et le taux de natalité met en évidence que pour le district de la Sarine, les naissances sont avant tout soutenues par la croissance de la population, elle-même en tassement. Enfin, les naissances constituent un socle certes non-négligeable mais pas suffisant pour expliquer les effectifs de populations cibles observés par la suite.

Evolution de la migration

La notion de migration recouvre ici tant les échanges (départs et arrivées) de personnes au sein du canton, du pays qu'à l'international. Elle est observée ici à travers deux indicateurs complémentaires. Le premier indicateur porte sur la mobilité résidentielle de la population, autrement dit sa propension à changer de lieu de résidence. Le second traite de l'ampleur des effets de ses mouvements en se focalisant sur le solde migratoire (arrivées auxquelles on soustrait les départs).

Depuis les années 1990, la mobilité résidentielle du district par émigration et immigration oscille par vague autour des 17%. Ce seuil tend plus récemment vers les 18%. Cela signifie en d'autres termes que près d'une personne sur cinq dans le périmètre a fait l'objet d'une arrivée ou d'un départ. Cette valeur met en avant la forte mobilité, ou volatilité, de la population de la région. La mobilité résidentielle n'a pas en soi d'effet sur les effectifs globaux de population. En revanche, elle peut avoir un impact sur la structure démographique en renforçant certains âges au détriment des autres.

L'observation de l'évolution du solde migratoire ci-contre révèle que si l'immigration est prédominante à l'échelle du périmètre global, trois périodes font exception : début 1980, fin 1990, puis entre 2017 et 2019, où l'attraction de nouveaux habitants au sein du district s'est fortement atténuée pour atteindre un solde migratoire négatif. La ville de Fribourg se distingue toutefois par un nombre de départs marqué lors de ces trois périodes.

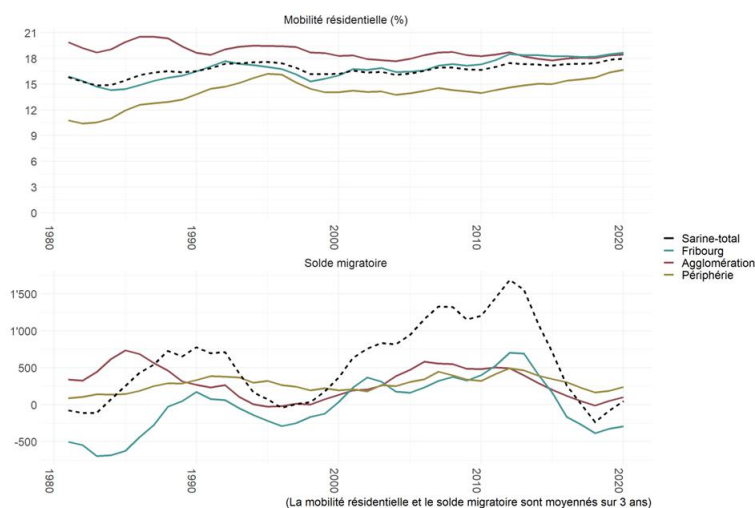


Figure 7 Evolution de la mobilité résidentielle (figure du haut) et du solde migratoire (figure du bas) du district.

La migration touche de manière spécifique les différents groupes d'âge au sein du périmètre. Le taux de transfert d'un âge au suivant permet de suivre les effets de la migration sur les cohortes. Ceci rend compte de l'évolution d'une même cohorte au fil des ans. Il s'agit par exemple de savoir si le nombre d'enfants qui ont 4 ans aujourd'hui, et donc qui avaient 0 ans il y a quatre ans, a progressé à la hausse ou à la baisse et dans quelle proportion. Sur le graphique ci-dessous, une valeur de 1 signifie que la migration est sans effet, une valeur inférieure à 1 signifie une perte et une valeur supérieure à 1 un gain au sein de la cohorte d'un âge donné. A partir d'un âge avancé, les effets de la migration et de la mortalité se conjuguent.

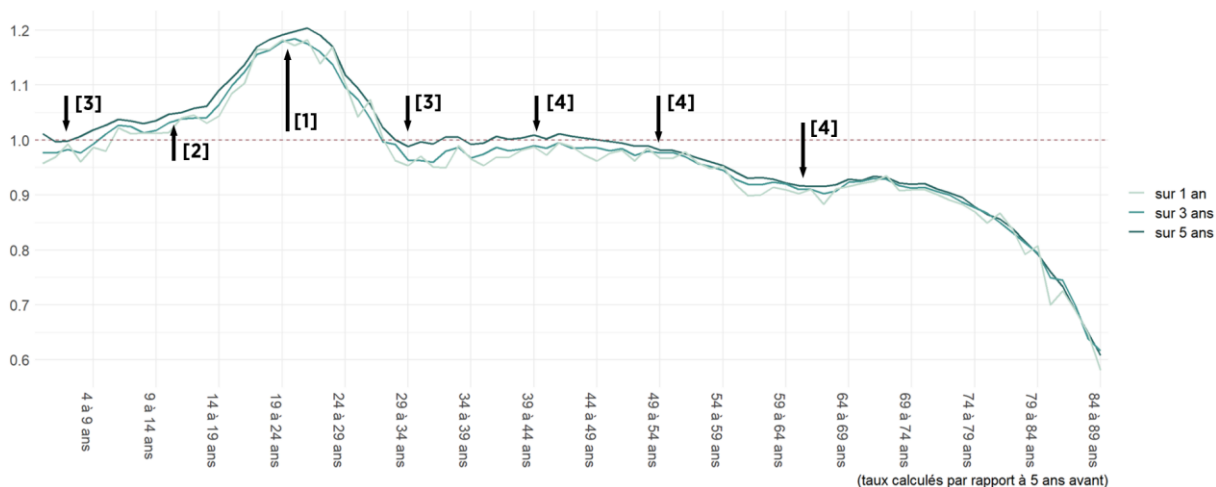


Figure 8 Profils du taux de transfert par âge quinquennal de la population du district.

Le profil de migration de la population du district ci-dessus met en évidence que le solde migratoire est en faveur des jeunes actifs [1] ainsi que des enfants en fin de scolarité dans une moindre mesure [2] et en défaveur des jeunes familles [3]. Les autres tranches d'âge connaissent aussi une baisse d'autant plus forte l'âge de la retraite approchant [4]. Ceci conforte les phénomènes suspectés à la lecture des pyramides des âges précédemment.

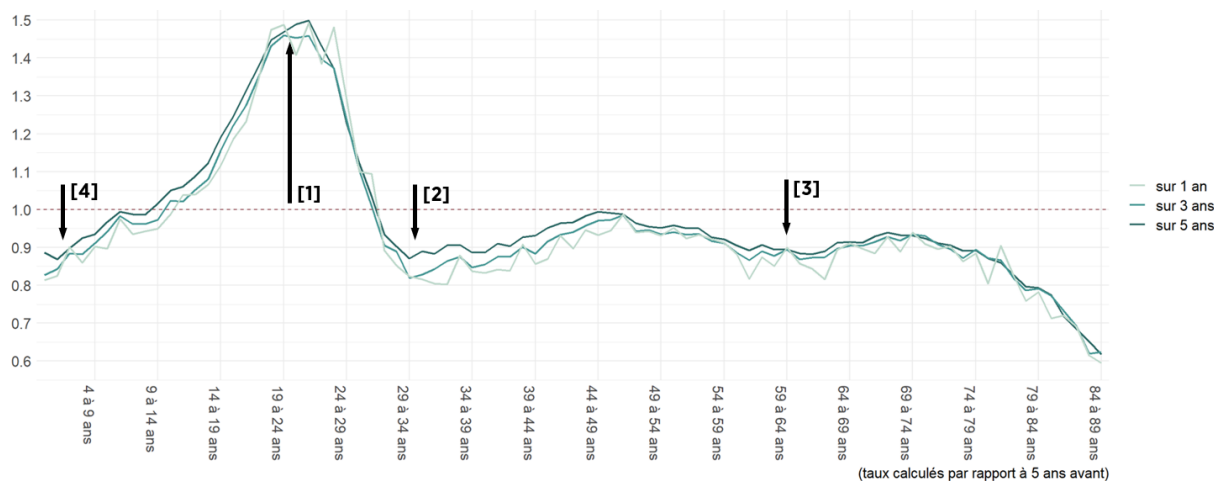


Figure 9 Profils du taux de transfert par âge quinquennal pour le secteur Fribourg.

Dans le cas de la ville de Fribourg, le renforcement des effectifs de jeunes adultes ^[1] est d'autant plus important et notamment lié à la présence d'emplois et des hautes écoles. Cette population tend pour une part à quitter le périmètre une fois la formation supérieure achevée ^[2]. Les phénomènes d'émigration évoqués au niveau du district sont exacerbés à l'échelle de la ville. Ceci est particulièrement visible pour les actifs proches de la retraite ^[3] et les jeunes enfants ^[4]. Cela implique à la fois des départs à l'interne et à l'externe du district.

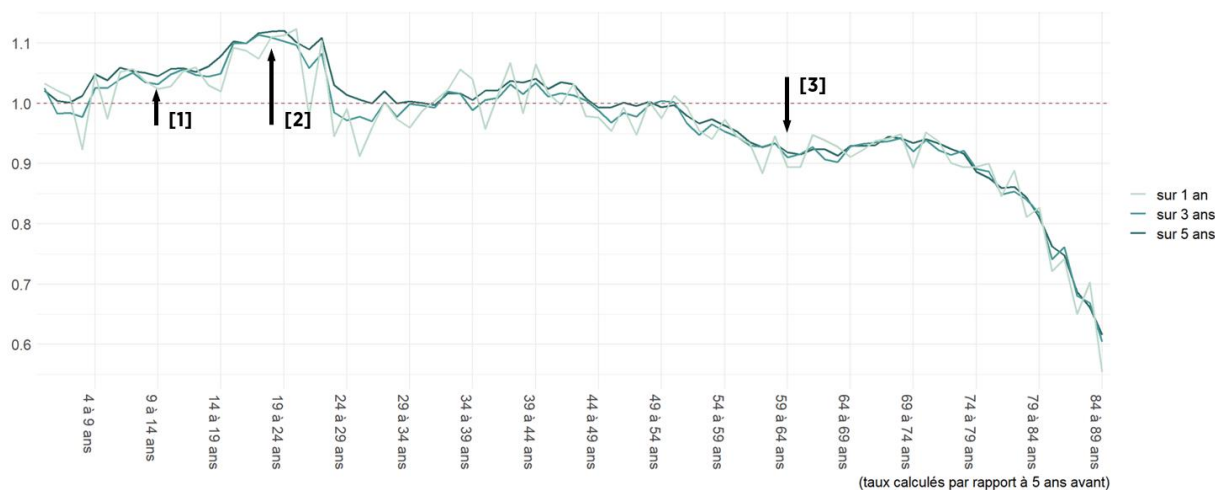


Figure 10 Profils du taux de transfert par âge quinquennal pour le secteur agglomération.

Les communes d'agglomération attirent les familles et les retiennent davantage par la suite. Elles gagnent ainsi en population scolaire ^[1] et jeunes adultes ^[2]. Le départ des (pré-)retraités est aussi marqué ^[3].

Les constats précédents sont à nuancer pour les communes de la périphérie. Celles-ci sont plus attractives pour les jeunes familles et voient donc leurs effectifs de jeunes enfants ^[1] et leurs parents ^[2] se renforcer. Les départs de jeunes actifs observés par le passé en milieu périurbain sont de plus en plus limités, ce qui explique le renforcement observé de cette couche de la population dans les communes périphériques. L'érosion des effectifs d'actifs en âge de la retraite y est également limitée et plus tardive ^[3].

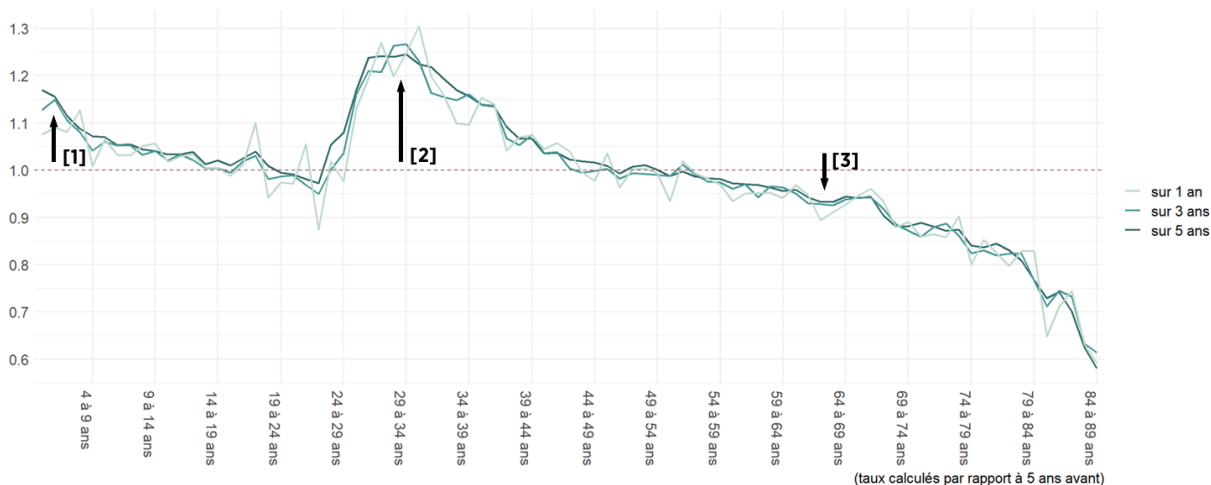


Figure 11 Profils du taux de transfert par âge quinquennal pour le secteur périphérie.

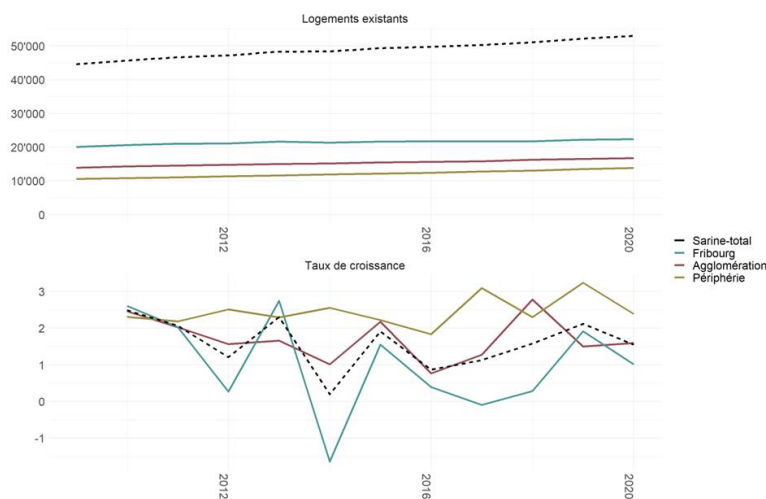
L'analyse proposée ci-dessus met en avant le rôle prépondérant de la migration dans l'évolution des effectifs de populations cibles. La pression qui en résulte se traduit dans le cas présent à la fois par un renforcement progressif de certains effectifs du fait des arrivées plus nombreuses que les départs mais également par le phénomène inverse.

En résumé, la variabilité du taux de transfert entre les différents groupes d'âge met au jour un phénomène de baisse de la mobilité résidentielle des familles l'âge des enfants avançant. La lecture du taux de transfert des enfants en âge de préscolarité indique qu'un enfant sur cinq quitte la ville de Fribourg entre sa naissance et le début de la scolarisation alors qu'à l'inverse un enfant sur huit n'est pas né une commune de la périphérie et y arrive durant la préscolarité. Ces deux phénomènes s'éteignent par la suite sauf pour les communes d'agglomération qui tendent à maintenir des effectifs relativement stables voire à en gagner plutôt en fin de scolarité obligatoire.

Il semble somme toute important de tenir compte de la variabilité du taux de transfert entre les différents groupes d'âge dans l'évaluation des effectifs, étant donné que les effectifs d'enfants d'un âge donné aujourd'hui ne constituent qu'une part des effectifs de ces mêmes enfants dans quelques années. De même, on observe que les effets de la migration sont radicalement différents entre les différents espaces étudiés avec notamment une rétention plus soutenue des séniors dans les régions périurbaines et rurales du district.

Evolution des logements

L'évolution de la population du district étant comme identifié ci-dessus étroitement liée à la migration, un regard attentif sur la structure et la conjoncture du logement s'impose. En effet, le type et le nombre de logements disponibles va grandement participer à déterminer quelle sera la population à venir s'installer dans la commune.



Le périmètre connaît une augmentation de son nombre de logements progressive quasi linéaire, avec une croissance relativement soutenue qui se maintient à +1.5% annuel sur les cinq dernières années.

Figure 12 Evolution des logements (figure du haut) et du taux de croissance correspondant (figure du bas) du district.

Un autre bilan peut être tiré de la typologie des logements des différents sous-périmètres. Si à l'échelle du district la répartition entre petits et grands logements est égale, la ville de Fribourg compte plus de 60% de petits logements et la périphérie 70% de logements familiaux (4 pièces et plus). Cette variabilité permet d'expliquer la présence de populations cibles différentes selon les périmètres. Néanmoins, au cours de la dernière décennie le nombre de logements de tous types a légèrement augmenté mais ce sont malgré tout les petits logements de 1 ou 2 pièces qui ont connu la croissance la plus forte tous secteurs confondus entre 2010 et 2020.

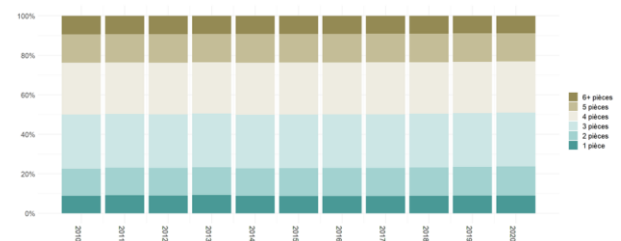


Figure 13 Part des logements du district selon le nombre de pièces.

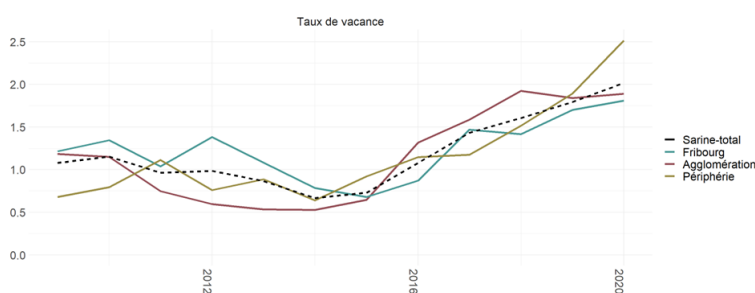


Figure 14 Taux de vacance des logements du district.

Il est nécessaire de s'attarder sur le taux de vacance par type de logement dans le périmètre. Entre 2015 et 2020, ce sont en particulier les petits logements qui s'y sont libérés, avec un taux de vacance moyen de 2.5% pour les une pièce et de 2.1% pour les trois pièces, contre seulement 0.7% et 0.4% pour les 5 et 6+ pièces respectivement. Ceci permet d'identifier que la baisse d'attractivité ne touche pas directement les familles et donc que les effets des évolutions récentes sur les effectifs scolaires sont limités.

Cette croissance soudaine de logements vacants ne doit pas être négligée. En effet, il a été établi au début de ce rapport que le taux de croissance de la population du district reste bien inférieur à celui des logements, se traduisant donc en logements vacants à court terme. Dans le contexte actuel de pression relativement

En parallèle de la construction, il est également intéressant d'observer le taux de logements vacants, reporté dans le graphique ci-contre. Le taux de vacance du périmètre marque une nette tendance à la hausse depuis 2014 pour atteindre 2% en 2020. Cette situation touche tous les sous-périmètres. Ce dernier constat indique que la pression est en baisse, ce qui conforte les observations faites à l'échelle de la région.

faible, cette situation offre la possibilité aux familles, après plusieurs années de contexte du logement tendu, d'adapter leur logement plus facilement. Ceci explique la forte mobilité résidentielle de ces dernières années sans forcément impacter de manière significative la population. Cela se solde dans le cas présent par l'arrivée observée de jeunes actifs en proportion toujours plus importante par rapport aux familles déjà formées. Ceci aura un impact à moyen et long termes sur les effectifs de naissances et d'enfants. Il y a donc lieu d'en tenir compte par la suite dans la partie prospective de cette étude.

Vision prospective

Tenant compte des enseignements tirés des différentes analyses rapportées ci-dessus, il est possible de mettre en place un modèle d'évolution des populations cibles pour les périmètres de la COSAHL ainsi que du district de la Sarine. Les projections de population rapportées ci-dessous s'appuient à la fois sur les tendances observées d'évolution des naissances, des croissances intrinsèques des cohortes et de migration par âge de la population et sur une contrainte de mise à disposition de nouveaux logements. Cette dernière composante est fondamentale en ce sens qu'elle peut le cas échéant venir limiter / renforcer l'effet des tendances. Il s'agit ainsi dans un premier temps d'avoir une vision prospective des logements des communes concernées, avant de pouvoir passer à celle des populations cibles.

Evolution future des logements

De manière générale, la disponibilité de logements joue un rôle prépondérant dans l'évolution future de la population. Un taux élevé de logements vacants ou nouvellement construits dans un périmètre attractif pourrait avoir un effet catalyseur sur la croissance de la population, tandis qu'un manque de logements pourrait brider les taux de croissance observés jusqu'alors. Dans le cas du district de la Sarine, l'augmentation récente du taux de vacance indique une surabondance de logements. Ceci limite à court terme l'impact direct de la mise à disposition de logements sur l'évolution de la population puisqu'il n'y a pas d'effet d'appel d'air. L'évolution du logement à moyen comme à long terme, telle que pressentie par les communes, indique également des réserves substantielles.

En conclusion, la croissance future du logement, si les réserves sont réalisées, n'impose dans le contexte de pression démographique limitée aucune contrainte sur les tendances observées. Au contraire, la situation présentée des logements vacants pourrait être exacerbée.

Evolution générale future de la population

Le modèle de projection démographique valorise trois horizons pour lesquels les paramètres d'évolution sont définis, à savoir à court (2025), moyen (2030) et long terme (2040). Le mécanisme retenu pour les projections est essentiellement basé sur l'évolution des cohortes et des composantes démographiques que sont les naissances, la migration et la mortalité. Cela permet d'obtenir une projection tendancielle pour le périmètre d'étude. Les contraintes liées au logement telles que mentionnées précédemment sont également prises en compte. Il en résulte une projection contrainte, qui ne se différencie toutefois pas de la projection tendancielle, comme illustré ci-après.

En effet, la population du périmètre connaît tant à court terme qu'à long terme une évolution qui suit les tendances de ces dernières années par la mise à disposition de nouveaux logements en suffisance pour répondre à la demande. Dans ce scénario de perpétuation de la tendance, la population projetée du district atteint les 117'500 habitants en 2030 et 124'400 en 2040 après un léger fléchissement de la croissance dès 2035.

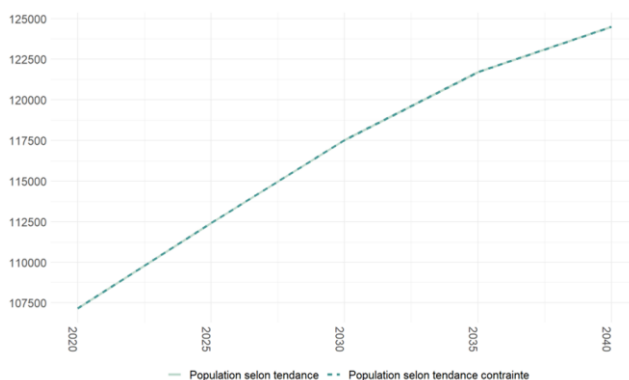


Figure 15 Projections tendancielle et contrainte de la population du district.

Le tableau ci-après présente l'évolution quinquennale de la population depuis 2010 jusqu'en 2040, selon les projections sous contraintes. Il est possible de voir que la croissance de la population est régulière et modérée mais davantage le fait des communes de la périphérie voire de l'agglomération que de la ville de Fribourg.

Tableau 1 Evolution de la population du périmètre selon projection contrainte avec déclinaison des chiffres pour les sous-secteurs.

	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
Sarine (district)	94'849	104'388	107'158	112'413	117'532	121'707	124'493
		+10.1%	+2.7%	+4.9%	+4.6%	+3.6%	+2.3%
Fribourg	34'897	38'489	38'039	39'751	41'390	42'565	43'296
		+10.3%	-1.2%	+4.5%	+4.1%	+2.8%	+1.7%
Agglomération	32'893	35'864	37'090	38'892	40'730	42'293	43'360
		+9.0%	+3.4%	+4.9%	+4.7%	+3.8%	+2.5%
Périphérie	27'059	30'035	32'029	33'772	35'416	36'855	37'845
		+11.0%	+6.6%	+5.4%	+4.9%	+4.1%	+2.7%

Evolution future de la population cible : séniors

Ce constat est largement lié a passage à la retraite des vagues de Babyboomers du milieu du siècle dernier. A moyen terme (horizon 2030), le taux de croissance annuel est selon les projections de +3.3%. A long terme (horizon 2040), la croissance se tasse (+1.5%), impliquant un ralentissement de la hausse.

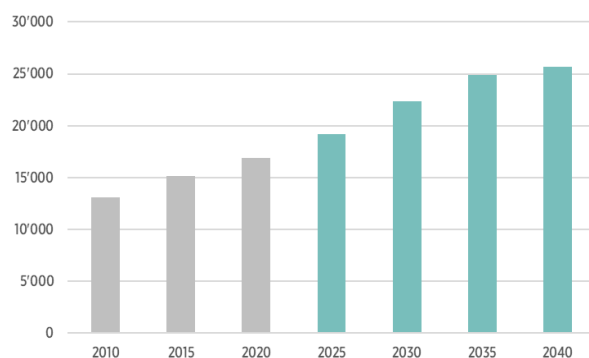


Figure 16 Evolution pressentie des séniors du périmètre global.

Tableau 2 Evolution pressentie des séniors du périmètre global avec déclinaison des chiffres pour les sous-secteurs.

	2010	2015	2020	2025	2030	2035	2040
Sarine (district)	13'059	15'184	16'868	19'179	22'388	24'852	25'643
<i>croissance annuelle</i>		+3.3%	+2.2%	+2.7%	+3.3%	+2.2%	+0.6%
<i>part</i>	13.8	14.5	15.7	17.1	19.0	20.4	20.6
Fribourg	5'863	6'259	6'390	6'968	7'791	8'283	8'220
<i>croissance annuelle</i>		+1.4%	+0.4%	+1.8%	+2.4%	+1.3%	-0.2%
<i>part</i>	16.8	16.3	16.8	17.5	18.8	19.5	19.0
Agglomération	4'139	5'131	5'930	6'909	8'215	9'226	9'647
<i>croissance annuelle</i>		+4.8%	+3.1%	+3.3%	+3.8%	+2.5%	+0.9%
<i>part</i>	12.6	14.3	16.0	17.8	20.2	21.8	22.2
Périphérie	3'057	3'794	4'548	5'302	6'340	7'214	7'580
<i>croissance annuelle</i>		+4.8%	+4.0%	+3.3%	+3.9%	+2.8%	+1.0%
<i>part</i>	11.3	12.6	14.2	15.7	17.9	19.6	20.0

Cette évolution de la population de séniors varie selon le contexte urbain. De manière générale, on observe qu'en milieu urbain (ville de Fribourg) la croissance est plus modeste (+2.2% annuels à moyen terme, +0.6% à long terme). En contrepartie, elle est très soutenue tant au sein de l'agglomération qu'en périphérie (+3.9% à moyen terme, + 1.8% env. à long terme). Cette hétérogénéité a pour effet de modifier peu à peu la distribution régionale des séniors.

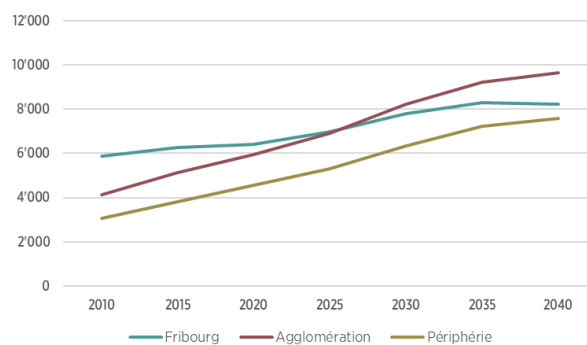


Figure 16 Evolution pressentie des séniors par sous-périmètre.

Du fait des vagues de naissances et de migration recensées par le passé, les classes d'âges de la population de séniors ou en passe de l'être présentent des évolutions spécifiques.

La croissance des grands aînés (85 ans et plus) s'accélère à partir de 2025 pour faire doubler les effectifs à l'horizon 2040.

Les aînés (de 75 à 84 ans) enregistrent une croissance régulière mais soutenue qui les amène à plus que doubler à 2040.

Les jeunes retraités (de 65 à 74 ans) présentent une croissance soutenue qui tend à se tasser à long terme.

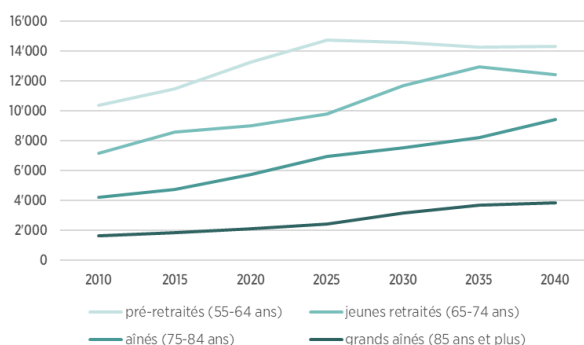


Figure 17 Evolution pressentie des séniors du périmètre global par classe d'âge.

De manière synthétique, les plus de 80 ans devraient passer de 4'400 en 2020 à 6'500 en 2030 puis à 7'600 à 2040. Leur représentativité au sein de la population se renforce également progressivement, passant de 4.1% en 2020 à 6.2% en 2040.

Il est important de tenir compte des enjeux pour l'aide et les soins à domicile : si les classes d'âges présentent des effectifs qui se réduisent naturellement l'âge avançant, il en va autrement de la clientèle.

En effet, il est observé que le taux de recours aux prestations d'aide et de soins à domicile augmente de manière importante avec l'âge des populations concernées. Dès lors l'impact des grands aînés devient plus important tout comme celui des aînés. La forte hausse de clientèle pressentie à moyen terme (2030) atteint +3.7% annuel et ralentit légèrement à plus long terme +3.1% (2040).

Cela implique que la clientèle passe de 2'300 en 2020, à 3'000 en 2030 puis 3'400 en 2040.

Au-delà du nombre de client qui est pressenti croissant, on observe une représentativité toujours plus forte des clients âgés aux besoins en prestations plus soutenues appliquant un second niveau de pression sur le dispositif d'aide et de soins à domicile. Ceci ne tient pas compte de la hausse parallèle observée des taux de recours qui constitue un troisième point de pression.

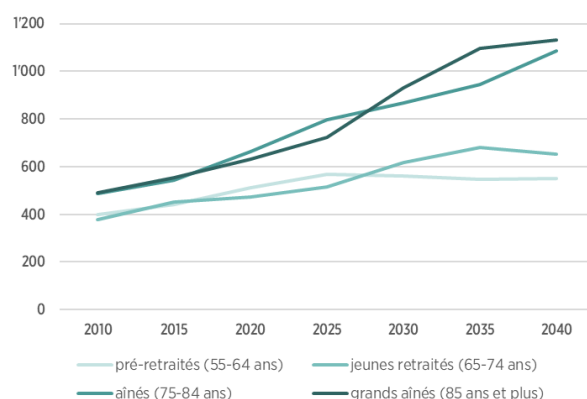


Figure 18 Evolution pressentie des clients du périmètre global par classe d'âge.

Selon le même principe d'impact variable des classes d'âges de séniors, l'évolution démographique de cette population va se répercuter sur les besoins en infrastructures des EMS.

L'impact des âges les plus avancés est directement visible. La forte hausse des besoins globaux pressentie à moyen terme (2030) atteint +4.1% annuel et ralentit légèrement à plus long terme pour atteindre +3.5% (2040).

La hausse attendue implique que les 1'000 unités en 2020 passent à 1'400 en 2030 puis à 1'700 en 2040. Ces effectifs se réfère à la population qui réside dans le district et pas aux effectifs hébergés en son sein. En effet, à ce jour, on observe qu'une part (10%) de la population de séniors du district trouve place au sein des EMS des autres régions du canton et à l'ISRF (Institut de santé pour les religieux-ses Fribourg).

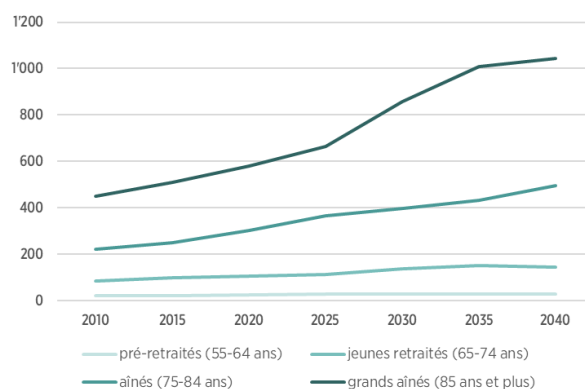
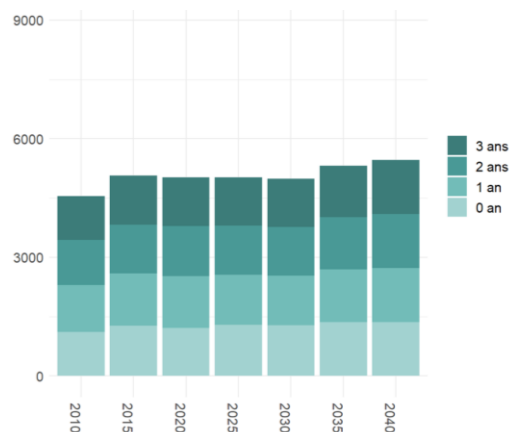


Figure 19 Evolution pressentie besoins en place du périmètre global par classe d'âge.

Evolution future de la population cible : enfants

Les projections des effectifs scolaires du secondaire se basent sur une projection plus large qui englobe tant les préscolaires que les primaires à l'échelle des sous-périmètres retenus. Pour rappel, ces derniers diffèrent des sous-secteurs choisis pour la première partie de cette étude puisqu'ici le périmètre global comporte les 28 communes de la COSAHL réparties en sous-secteurs correspondant aux différents CO. Rapportées sur la population d'intérêt pour l'étude, à savoir les enfants en âge de préscolarité, puis de scolarité primaire et secondaire, les projections mettent en évidence une évolution différenciée des différents sous-groupes.



Si les préscolaires ne sont pas dans le cœur de cible de la présente étude, l'analyse de leur évolution future permet d'identifier à quel horizon les naissances auront un effet sur les effectifs. Il apparaît que la pression reste relativement stable jusqu'à 2030 avant de reprendre une augmentation légère.

Figure 20 Evolution des enfants en âge préscolaire.

Un regard porté aux cycles de la scolarité primaire met en évidence une période de stabilisation relative puis, dans la suite logique des préscolaires, une augmentation de la pression à 2040. Cette tendance générale est le fait de la superposition de l'évolution différenciée des deux cycles (1 à 4H et 5 à 8H). En effet, les enfants d'âge correspondant au deuxième cycle primaire enregistrent deux hausses de croissance à 2025 et 2040 de même ampleur, mais la première est atténuée par la très légère baisse observée pour les enfants du premier cycle.

Figure 21 Evolution des enfants au cycle primaire.

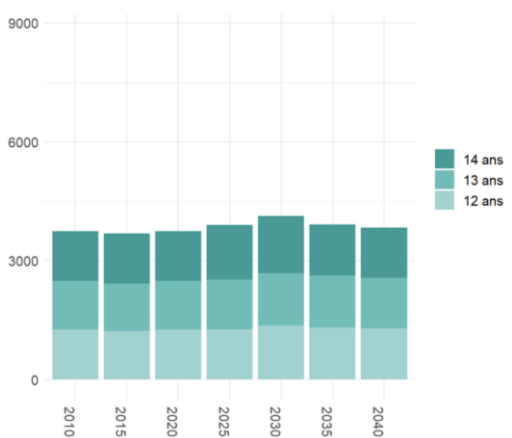
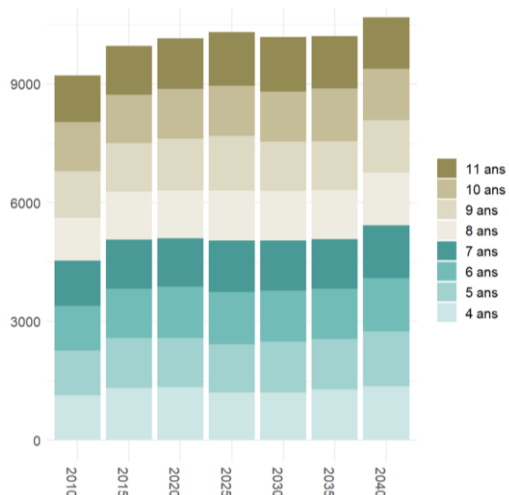


Figure 22 Evolution des enfants au cycle secondaire.

Finalement, les effectifs d'enfants en âge de scolarité secondaire mettent en évidence que la vague identifiée au deuxième cycle primaire va se reporter en 2030 sur les secondaires, avant de redescendre.

Evolution future des effectifs scolaires secondaires

Il est utile de rappeler que toutes les projections présentées ci-dessus portent sur le nombre d'enfants en âge de préscolarité et de scolarité. Toutefois, dans le cadre de la scolarité publique, il est important d'avoir le nombre d'élèves qui lui correspond. Pour ce qui est des élèves, cela revient à « traduire » les effectifs d'enfants en effectifs d'élèves d'âge correspondant en tenant compte du redoublement de certains enfants, ainsi que du fait que tous les enfants ne deviennent pas forcément des élèves de l'école obligatoire publique.

Selon les chiffres de scolarisation des enfants de la COSAHL pour 2019 à 2021, il apparaît que ceux-ci sont légèrement inférieurs à la population d'enfants correspondante pour le secondaire. On observe ainsi que le taux de scolarisation en école publique de l'Association est de 98% pour les élèves du secondaire. Ce taux de scolarisation publique est stable dans le temps.

En complément, il est nécessaire de tenir compte des élèves en intégration qui d'un point de vue de l'encadrement et donc des infrastructures comptent pour trois élèves dans leur classe selon l'article 48 alinéa 5 du règlement du 19 avril 2016 de la loi sur la scolarité obligatoire (RLS). Leur considération dans le calcul des effectifs à destination du dimensionnement des besoins en infrastructures ajoute quelque 2.5% supplémentaires, valeur moyenne observée entre 2019 et 2021. Ceci permet de définir un taux d'intégration de 102.5%.

La prise en compte de ces différents éléments permet de traduire les effectifs d'enfants en effectifs d'élèves physiques par application du taux de scolarisation, puis en effectifs d'élèves légaux par application du taux d'intégration et ainsi obtenir les chiffres présentés dans le tableau 3. A noter qu'il s'agit ici du scénario final

incluant le nouveau CO de Givisiez ainsi que le basculement des communes d'Autigny, Chénens et Cottens sur le périmètre du Gibloux.

L'évolution des effectifs scolaires pour le périmètre complet COSAHL présente une hausse qui atteint son maximum en 2030, horizon auquel le cumul dépasse les 4'300 élèves légaux secondaires, avant de se tasser par la suite. De plus, l'évolution à la hausse des élèves en intégration a un impact non-négligeable sur la potentielle hausse future.

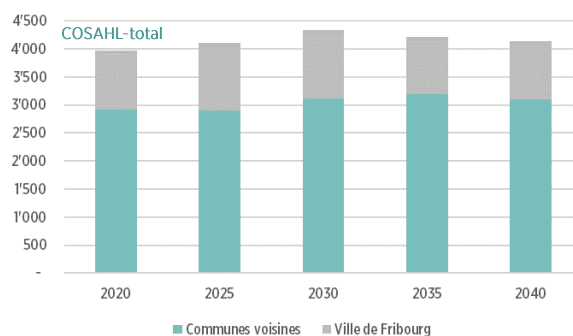


Figure 23 Evolution pressentie des élèves légaux du périmètre global.

Les effectifs font l'objet d'une affectation à chaque CO selon le rattachement principal de la commune et pour Fribourg par proportion selon le schéma actuel. Selon les tendances observées, les CO présentent des évolutions propres. Cela implique que le pic de croissance est atteint plus ou moins rapidement.



Figure 24 Evolution pressentie des élèves légaux pour les sous-périmètres des CO de Péroilles, de Marly et de la DOSF.

Tableau 3 Evolution pressentie des effectifs secondaires d'élèves légaux de l'Association.

	2030	2035	2040
CO Gibloux	385	476	458
	-16.1%	+23.4%	-3.8%
CO Marly	629	658	654
	+10.0%	+4.6%	-0.7%
CO Péroilles	593	504	486
	+7.9%	-14.9%	-3.7%
CO Sarine Ouest	556	617	606
	+16.7%	+11.0%	-1.8%
CO Belluard	608	533	542
	+0.6%	-12.3%	+1.5%
CO Givisiez	799	777	738
	+12.7%	-2.9%	-5.0%
CO Jolimont	387	325	330
	+0.4%	-16.0%	+1.4%
DOSF	369	329	328
	+3.8%	-10.9%	-0.4%
Total	4'327	4'220	4'140
	+10.0%	+4.6%	-0.7%

Considérés dans la configuration actuelle, les deux CO de Jolimont et du Belluard mettent en évidence une pression soutenue sur les infrastructures à l'horizon 2030. Dans le cas de l'introduction du CO de Givisiez, on observe que celui-ci atteint à 2030 les 800 élèves. La pression diminue à plus long terme. Dans le même temps, les effets du report de tout (CO de Jolimont) ou partie (CO du Belluard) des effectifs des communes voisines sur le CO de Givisiez permet de libérer des classes sur les deux sites en question.

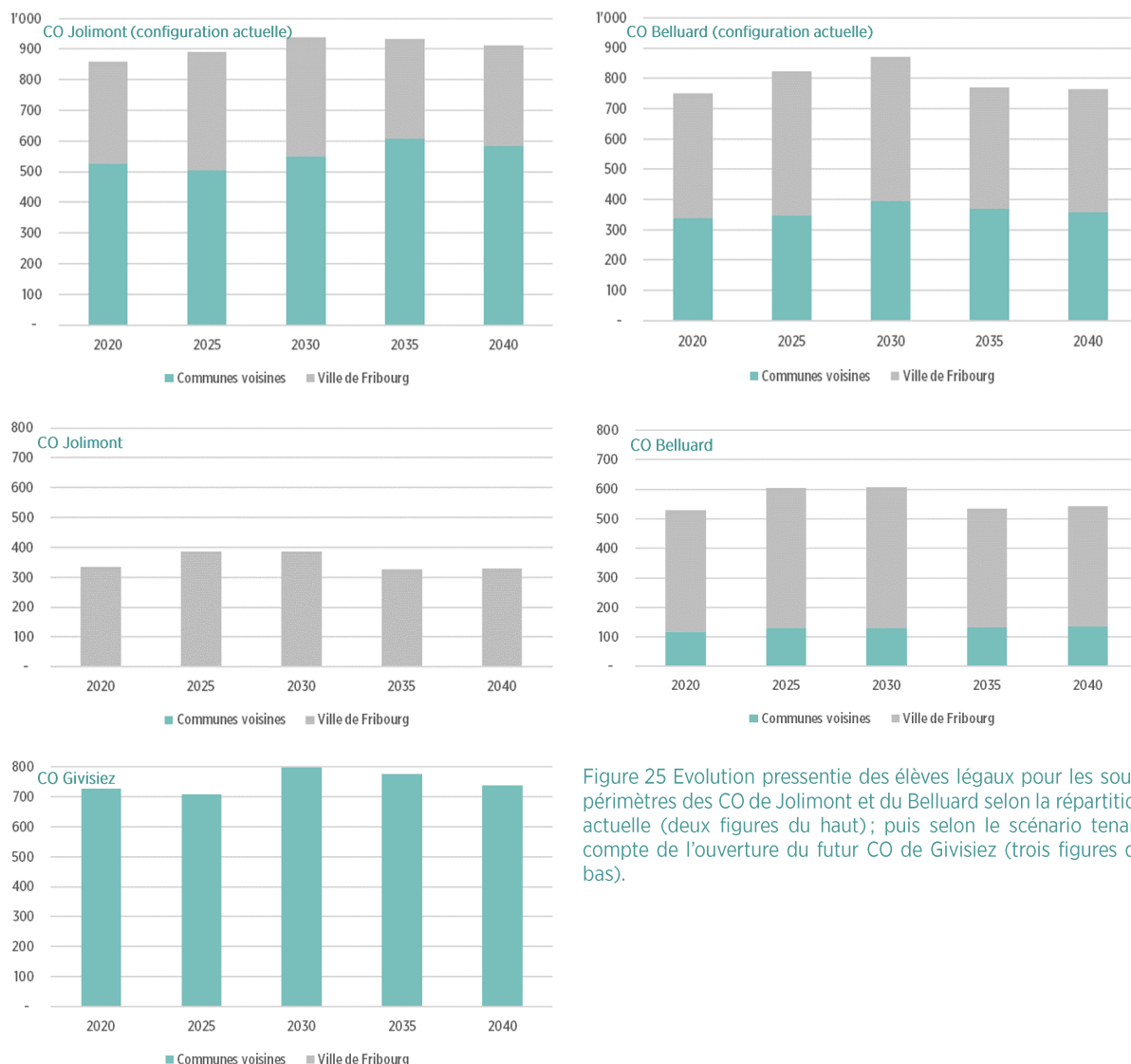


Figure 25 Evolution pressentie des élèves légaux pour les sous-périmètres des CO de Jolimont et du Belluard selon la répartition actuelle (deux figures du haut); puis selon le scénario tenant compte de l'ouverture du futur CO de Givisiez (trois figures du bas).

Dans le cas du CO de Sarine Ouest et du Gibloux, les analyses prospectives proposées permettent de mettre en évidence qu'un éventuel report des élèves de certaines communes (Autigny et Cottens voire Chénens) du périmètre du CO de Sarine Ouest vers celui du CO du Gibloux permettrait de maintenir les effectifs du premier autour de la barre des 600 élèves et de faire progresser les effectifs du second à presque 500 élèves.

Cela aurait donc pour effet d'écrêter la hausse pressentie à long terme sur les effectifs du CO de Sarine Ouest et de les stabiliser. Un tel report impliquerait pour le CO du Gibloux à court et moyen terme 6 à 7 classes en raison du pic ressenti actuellement, puis à long terme 4 à 5 classes en raison de la baisse pressentie d'effectifs sur ce sous-périmètre.

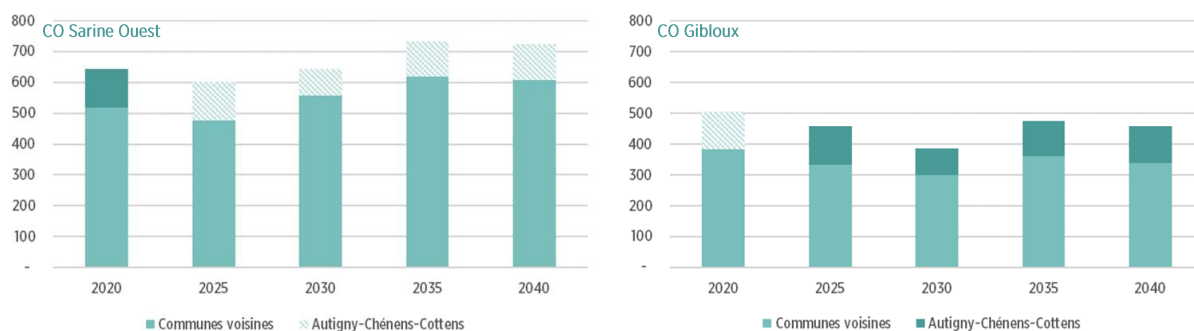


Figure 26 Evolution pressentie des élèves légaux pour les sous-périmètres des CO de Sarine Ouest et du Gibloux.

Au final, l'évolution des effectifs au sein des différents périmètres des CO impose une évolution à la hausse asynchrone du besoin en salles de classes qui atteint, pour les CO de l'Association :

- CO Péroilles : **4 à 5 classes supplémentaires** à l'horizon 2030 ;
- CO Marly : **6 à 7 classes supplémentaires** à l'horizon 2035 ;
- CO Gibloux : l'évolution ne fait pas apparaître de besoin en classes supplémentaires (sans modification du périmètre de recrutement actuel) ;
- CO Sarine Ouest : **4 à 5 classes supplémentaires** à l'horizon 2035 (sans modification du périmètre de recrutement actuel) ;
- CO Givisiez : le besoin de 40 classes à l'horizon 2030 est couvert par le dimensionnement prévu du futur CO ;

ainsi que, pour les CO de la Ville :

- CO Belluard : la hausse pressentie de 4 classes à l'horizon 2030 est contenue par le nombre de classes libérées par l'ouverture du CO de Givisiez ;
- CO Jolimont : la hausse pressentie de 3 classes à l'horizon 2030 est contenue par le nombre de classes libérées par l'ouverture du CO de Givisiez ;
- DOSF : **2 à 3 classes supplémentaires** à l'horizon 2030.

Il s'agit d'un total de 16 à 20 classes supplémentaires toutes choses égales par ailleurs (14-17 pour les CO de l'Association, 2-3 pour les CO de la Ville) afin d'être à même d'accueillir les élèves projetés.